

## Entrée directe en L3, quels conseils de méthodologie ?

Par latestud, le 23/10/2010 à 14:04

Bonjour à tous,

Je viens d'entrer directement en L3 Droit grâce à une équivalence de mon école de commerce. J'ai été admis tardivement, trop pour pouvoir prendre part aux TDs qui ont déjà commencé. Le responsable pédagogique m'a indiqué que mon année sera entièrement évaluée sur les examens terminaux.

Je comprends parfaitement les cours de CM mais c'est davantage la méthodologie qui me pose problème, n'ayant pas fait L1 et L2 et ne participant pas aux TDs. Aussi je suis assez pessimiste quant à l'obtention de mon année car je n'ai pas une idée claire de ce que l'on attend de moi...

Qu'en pensez-vous ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par Yn, le 23/10/2010 à 15:33

Salut,

Effectivement, tu n'es pas dans une situation facile. Si tu n'as aucune base en droit, il faut impérativement essayer de rattraper ça avec un manuel d'intro au droit et des manuels sur tes spécialités (droit des obligations ou droit administratif selon ton parcours). Le principe des études de droit est que tout s'accumule, par exemple (je suppose qu'en sortant d'une école de commerce tu as opté pour le droit privé ou droit des affaires), tu auras du mal à cerner le régime des obligations si tu n'as pas étudié préalablement le cours de droit des obligations.

Concernant la méthodo, tu peux récupérer les conseils présents sur ce site, mais surtout essaye de lire un maximum des corrigés, des notes de doctrine pour comprendre comment s'articule un commentaire et dissertation. Je ne te cache pas non plus qu'en un semestre, ça risque d'être tendu, surtout que les exigences ne sont pas les mêmes qu'en L1.

Je pense qu'il faut t'entraîner un maximum en rédigeant. De plus, récupérer les plaquettes de TD me paraît indispensable. Le mieux serait de suivre les modalités de TD (par exemple, chez nous, on rédige un commentaire ou une dissert' par semaines pour les TD).

Bref, si tu as des questions n'hésite pas.

Par **latestud**, le **23/10/2010** à **17:09**

Merci beaucoup pour ta réponse rapide !

J'ai fait du droit même si pas forcément à un niveau avancé durant mon école de commerce aussi je ne suis pas complètement perdu et j'arrive à naviguer entre les matières et comprendre les cours. J'ai toutefois des lacunes de vocabulaire que je compte travailler avec un lexique.

Tu as raison, travailler les TD en parallèle même si je n'y assiste pas est une bonne idée. Mon université les met à disposition sur un intranet je peux me les procurer. Je vais m'entraîner à écrire, écrire, écrire.

Il est vrai que cette année sera un challenge pour moi, mais le droit me passionne et je suis très motivé. Je n'ai pas de pression négative car j'entreprends avant tout ces études pour mon plaisir (j'ai déjà une situation professionnelle qui m'autorise une grande souplesse).

Par **latestud**, le **24/10/2010** à **15:16**

D'autres avis ? Certains d'entre vous sont-ils rentrés directement en L3 ?

Par **alex83**, le **24/10/2010** à **16:28**

Bonjour,

C'est étonnant que vous ne puissiez participer à vos TD en L3 si vous n'avez jamais déjà assisté à un TD en L1 ou L2.

Vous devez avoir quelques bases en droit si vous venez d'une école de commerce, toutefois, ce qu'on attend d'apprentis juristes est aux antipodes de ce qu'on attend d'étudiant en école de commerce, surtout les 2 voire 3 premières années.

Il va falloir dans un tout premier temps réussir à se familiariser vraiment avec toutes les bases du droit (je ne sais pas si tout est déjà très clair dans votre tête) : les tribunaux, comment fonctionne la procédure en civil, pénal, revoir un peu le droit public etc.

Ensuite, dans un deuxième temps il faudra vous mettre à la rédaction de devoir tels qu'on le demande aux étudiants en droit, je pense aux commentaires d'arrêts surtout. Il va falloir réussir à bien comprendre la méthode et surtout l'appliquer. Ça sera sûrement pas tout de suite parfait mais avec du travail (beaucoup de travail) pourquoi pas ? De toute manière, vous vous rendez assez vite compte de la situation si ça se passe bien ou si ça ne va pas.

Vous étiez en bac + combien avant de récupérer L3 Droit ?

Je vous souhaite, de toute les manières de réussir. Si vous parvenez à acquérir la technique juridique sans être passé par la L1 ni la L2 vous pourrez dire que vous aurez réalisé un

exploit (ou presque !) et votre dossier en sera d'autant plus singulier.

Quel métier envisagez vous ?

Cordialement.

Par **latestud**, le **24/10/2010** à **17:35**

Merci Alex pour votre réponse,

Je suis maintenant diplômé de mon école de commerce bac+4 et m'étant toujours intéressé au droit j'ai une bonne compréhension de l'organisation de la justice, du fonctionnement d'un tribunal et d'un procès et des différents métiers du droit. Comme expliqué plus haut, je pense surtout avoir besoin de méthodologie et je vais rapidement m'atteler aux commentaires d'arrêts comme plusieurs me le conseillent.

J'ai maintenant terminé mon ESC voici quelques années et créé une société qui me permet une grande souplesse dans mon emploi du temps. C'est pour cela que j'entreprends ces études de droit, par goût mais aussi car afin de les mettre à profit dans une future activité de conseil. Les matières que j'ai choisies sont pour la plupart liées à mon parcours aussi je peux capitaliser sur cette expérience (droit des sociétés, du travail etc).

Mais pour l'instant tout cela est hypothétique et j'ai besoin de voir comment se passer cette L3. Une chose est sûre je suis heureux de l'avoir intégrée !

Merci encore pour vos réponses.

Par **verena76**, le **29/10/2012** à **16:21**

latestud, as tu réussi ton année de l3 finalement?

J'arrive également en l3 par équivalence et j'aimerais savoir quelles ont été les difficultés que tu as rencontrées et surmontées, ...

Par **latestud**, le **29/10/2012** à **18:25**

Bonjour,

Oui j'ai réussi mon pari. Je suis maintenant en M1 Droit Privé. Ce fut difficile car je travaillais en même temps et j'ai eu beaucoup de matières au rattrapages.

Ma plus grosse difficulté a été d'acquérir les méthodes : fiches d'arrêt, commentaire ainsi que le vocabulaire juridique.

Cela est possible, mais je recommande vivement les TDs sans lesquels la méthode est quasi impossible à acquérir.

Bon courage !

Par **SEVERINE075**, le **13/01/2013 à 14:16**

Bonjour,

Je suis titulaire d'un Deug 1 de droit plus une 1ere année en capacité en droit mention Très bien ( puis bifurcation en sciences de l'éducation pour obtenir un Master Recherche).

Je m'adresse à vous afin de savoir si par un jeu d'équivalences, je pourrais intégrer directement une L3?

Bien à vous.

Séverine

Par **latestud**, le **28/05/2013 à 14:06**

Petit passage rapide sur le forum, pour ceux qui auraient envie de reprendre le droit comme moi, sachez que cela est tout à fait faisable. Je finis mon M1, avec des rattrapages auxquels je suis maintenant habitué. Et j'envisage de passer en septembre cette année ou sinon l'année d'après l'IEJ.

Par **evi**, le **05/05/2014 à 22:37**

Bonjour,

Je passe également en I3 par équivalence. Votre avis m'intéresse particulièrement.

Comment vous êtes vous organisé pour pouvoir rattraper le manque que vous avez pu avoir n'ayant pas fait de I1 et I2?

Qu'avez vous appris par coeur? Je suis dans la même situation et je me pose pas mal de questions à savoir ce que je dois impérativement savoir (mis à part la méthodologie)? Quelles ont été vos techniques de travail?

Un tas de questions auxquelles je n'ai pas de réponses étant donné que je vais faire ces cours à distance donc je serai forcément isolée.

Merci d'avance.

Par **loveyourlife**, le **07/05/2014 à 23:15**

Pour ceux qui ont obtenu leur passage en L3 Droit par équivalence, vous étiez dans quels cursus?

J'ai fais une demande d'equi en droit public, mais je ne sais pas si ça va aboutir, sinon je me dirigerait vers une I3 admin publique ou science politique, mais ça m'intéresse de connaître

vos parcours, et projets!

Par **evi**, le **08/05/2014** à **15:50**

bonjour loveyourlife,  
pour ma part j'ai un bts ag pme pmi obtenu en 2012 et je suis gérante d'une pme depuis 2009. les 2 combinés vaut, sur dossier un passage en I3 mais qui me paraît compliqué ne sachant pas quoi rattraper. dans quelle filière étais tu avant la I3?

Par **loveyourlife**, le **08/05/2014** à **18:07**

Evi,

T'en fais pas pour moi c'est aussi compliqué, en fait, je suis en L2 lettres avec une mineure en droit économie. Je suis actuellement en Erasmus au RU où j'étudie le droit de la common law, bref j'adore le droit, surtout le droit public. Mais je n'ai pas la foi de retourner en I1 de droit, et de recommencer autre chose... J'adore ma licence de lettres aussi, mais les débouchés ne m'intéressent pas... Je cherche un moyen de bifurquer vers le droit avant l'entrée en m1, on m'a donc suggéré de demander la I3 droit par équivalences, ou bien de faire une licence d'administration publique au sein des IEP ou de facs de droit, (celle-ci étant très méconnue, il est difficile de savoir à quoi s'attendre), le programme est intéressant mais elle consiste surtout à passer les concours de la FP

J'ai envoyé des demandes d'équivalences à Lyon, Nice et Nancy pour la I3 droit (on verra les réponses),

Et sinon, je m'intéresse à la I3 droit/science po qui accepte des I2 de "tous horizons" sur dossier, et qui permet des débouchés plus vastes (Toulouse, Nice)

Je suis encore un peu perdue...

Tu vas entrer en I3 dans quelle univ? Quels sont tes projets? Poursuite en m1?

Par **marsuup**, le **08/05/2014** à **19:30**

loveyourlife je connais qqun qui était aussi titulaire d'une licence de lettres qui a fait la licence + une prépa au concours administratif et aujourd'hui il a réussi le concours des IRA (où des diplômés en master droit public se plantent parfois) donc fonce vers ce que t'aimes et te fais pas de soucis !

Par **GRAUWIN**, le **08/05/2014** à **20:43**

@loveyourlife :

tu as conscience de la difficulté à intégrer certains I.E.P. ? enfin, surtout celui qui prépare à l'E.N.A. ?

La "common law" c'est très spécial face au droit romano-germanique, même réponse que marsuup = SURTOUT ne te fais pas de soucis !

Par **evi**, le **09/05/2014** à **12:08**

loveyoulife,

je pense que vu ton niveau ça doit être faisable pour la VAE. Pour ma part j'attends des réponses des dossiers que j'ai envoyé dans plusieurs université dont la Sorbonne qui a pris en charge mon dossier avec un grand suivi, on m'appelait lorsqu'il manquait un doc etc... tandis que pour les autres, même pas un courrier ou mail pour confirmer la réception de mon dossier. Bref, j'ai postulé à un M1 droit des affaires mais la personne qui s'occupe du dossier (à la sorbonne tjrs) m'a dit que si le dossier était refusé, on pourrait éventuellement me proposer de commencer par la L3. Ce qui est peut être pas plus mal au final. Donc pour mettre toutes les chances de mon côté, je vais également envoyer plusieurs dossiers pour une inscription en I3 au cas où toutes mes demandes pour la M1 seraient refusées.

Donc qu final pour le moment je ne suis inscrite nulle part.

Mon projet est de finir la M1 et passer le concours crfpa afin de devenir avocat spécialisé dans les entreprises (un projet lointain et semé d'embûches lorsque je vois à quel point c'est difficile).

je pense donc qu'il faut que tu fasses plus de demandes dans différentes universités afin d'optimiser tes chances. Tu verras ensuite ce qui t'intéresse pour la M1 pour la suite.

Mais je me dis toujours que si on veut vraiment faire qq chose et que l'on se donne les moyens, avec certes beaucoup d'efforts, on peut tout (ou presque tout) réussir. C'est mon intime conviction.

Début juin pour la fin des inscriptions et début juillet pour les résultats de la VAE. faut faire vite.

Par **latestud**, le **10/05/2014** à **13:55**

Hello

Juste pour vous donner un premier update. Je viens de finir mes partiels de Master 1 et cela s'est pas trop mal passé.

Concernant la L3 cela a clairement été très challenging. Ma première erreur a été de vouloir les faire en examen terminaux. Ne pas assister au TDs ne m'a pas permis d'acquérir la méthodologie nécessaire et j'ai du redoubler un semestre. J'ai néanmoins réussi la L3 en 18 mois ce qui n'est pas si mal.

Je suis ensuite rentré en Master 1 Droit Privé. De même, la première année a été chargée pour moi niveau professionnel donc j'ai échoué. J'ai tout de même validé quelques matières, et c'est ça tout le bénéfice de la fac, c'est que l'on valide toujours quelques matières donc sur 2 ans tout est possible.

Il faut être patient mais tout est possible !

Par **loveyourlife**, le **12/05/2014** à **17:01**

L'ennui avec la LAP c'est que la poursuite d'études est assez limitée, du moins limitée au droit public,

La fac de toulouse1 m'a répondu quant a la licence3 droit parcours science politique! Et elle me permettra d'accéder au m1 droit international européen et comparé qui pourrait être cohérent avec mon parcours en lettres/langues. Vu qu'il y a des cours de droit proposés en anglais, maintenant le plus dur est d'être acceptée dans cette licence, c'est sur dossier, il faut que je mette le paquet niveau motivation, en droit j'ai 15 de moyenne cette année, j'avais 14,5 l'année dernière. Mais faut surtout que je prouve que j'ai un vrai projet. Bref je mise la dessus, sinon il reste les cpag des IEP (LAP), et passer les concours Scpo en M1, ou continuer vers le droit public (pourquoi pas!)

Merci pour tout, ;)

Par **loveyourlife**, le **12/05/2014** à **17:05**

Grauwin j'avais pas vu ta réponse, pour les IEP c'est des licences d'administration publique qui sont accessibles sur dossiers (je demande Toulouse et Aix), donc j'ai mes chances, Le droit de la common law est certes spécial, mais l'étudier peut être un plus pour entrer plus tard en m1 droit comparé! Du moins, la fac de Toulouse m'a dit que c'était un+ ;) mais j'ai aussi fait du droit français

Par **evi**, le **13/05/2014** à **12:32**

Loveyourlife,

Déjà la fac de droit t'as guidé donc ça devrait te rassurer et t'aider à y voir un peu plus clair. Après le droit public faut aimer. Si c'est pas ce qui t'attire le plus, il vaut mieux faire attention aux choix. Bon moi j'envoie les derniers dossiers car il y en a qui clotent les inscriptions ce 18, donc après il ne reste plus qu'à attendre.

J'espère que tu me tiendras informée des suites. :)

Par **loveyourlife**, le **13/05/2014** à **13:46**

Je suis contente de rencontrer qqn qui est dans les mêmes galères, on se tient au courant pour les démarches? ;)

Moi ou j'en suis pour l'instant? J'ai demandé une bonne dizaine de licences d'admin pub (avec une préférence pour celles des IEP), mais plus dures d'accès donc...

Et quelques I3 droit par équivalents environ 5 je crois. Je suis toujours un peu pommé quand à ce que je vais faire, même si ma certitude c'est que je veux faire du droit, plutôt public, mais sans me fermer les portes du privé, Toulouse1 (I3 droit/science politiques)= m1 privé sur dossier, et Dijon après la LAP si on a 12 de moyenne, possibilité, de continuer tant dans le public que

dans le privé! ;) j'attends de voir !

Tu me tiendrais au courant toi aussi? Normalement je saurais pas avant fin juin/deb juillet - je suis pourtant bien impatiente! Mais j'avoue que ce m1 droit international et euro comparé me motive trop, et après une LAP ça me paraît compliqué de basculer vers le droit international ... ;0

Bref'

Tu as pu demander de t'inscrire en m1??

Par **evi**, le **13/05/2014** à **15:45**

oui même galères comme tu dis. et de même pour moi les résultats tombent tous pratiquement au même moment donc ya plus qu'à être patientes.

je te tiendrai au courant avc plaisir.

en attendant j'essaie de me mettre à jour en voyant les plus gros cours et les notions. c'est compliqué tte seule mais j'suis motivée :)

Par **loveyourlife**, le **13/05/2014** à **16:44**

C'est sur que c'est pas simple, j'ai pu récupérer des cours de l1/l2 de fonda, tu voudras que je te les envoie ? ( je rentre en France dans 1sem ) j'ai du droit constitutionnel, droit civil, droit administratif, droit des affaires, droit des sociétés, histoire du droit, droit de la famille ;)

Par **loveyourlife**, le **13/05/2014** à **16:45**

D'ailleurs tu as demandé ql villes déjà? Moi Lyon (L3 droit), Nice (l3 droit public), Toulouse (l3 droit science po) et Nancy (l3 droit de la common law)

Par **evi**, le **14/05/2014** à **18:03**

Oui ça serait sympa :) , moi tous mes dossier em M1 droit des affaires avec comme 2eme choix la l3. Pour le moment j'ai envoyé des dossiers à la sorbonne, à toulouse, grenoble, pr rouen pas de dossier internet je dois les appeler, et 2 autre mais je ne me souviend plus. Peux tu'envoyer un mp comme ça je te passe mon adresse mail. Merci :)

Par **loveyourlife**, le **14/05/2014** à **18:50**

Haha Toulouse c mon voeu num1 ! ;)

Ça marche !mp



Par **evi**, le **14/05/2014** à **20:32**

Ok j'attends :)

Par **Booker**, le **14/05/2014** à **22:15**

Toulouse est si réputé que ça en affaire ? je suis à la fac de Toulouse si vous voulez des renseignements sur la fac je suis dispo ;)

Par **loveyourlife**, le **14/05/2014** à **22:20**

Booker, tu es en quelle année/parcours?

Oui, moi je veux bien des infos sur Toulouse1, est-ce que tu connais la L3 droit parcours science politique?

Et que me conseillerais-tu entre cette L3 ou une LAP au CPAG de l'IEP?

Par **Noemie123**, le **10/03/2020** à **22:13**

Bonsoir, quelle école de commerce et quel fac est tu allais stp ?

Je sors d'un bachelier management et souhaite intégrer une fac de droit sans recommencer de 0.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2020** à **10:30**

[quote]

une fac de droit sans recommencer de 0.

[/quote]

Chaque année j'ai quelques étudiants qui viennent de BTS, DUT, Prépa, Ecole de commerce et qui s'inscrivent directement en troisième année.

La majorité galère car ils ne maîtrisent pas du tout la méthodologie alors que les chargés de TD partent du principe qu'elle est acquise en troisième année et ne reviennent pas dessus. Certains finissent pas redoubler ou abandonner.

C'est pourquoi je pense qu'il est mieux de ne reprendre qu'en deuxième voir en première

année pour pouvoir se familiariser avec la méthodologie. Surtout depuis que la sélection se fait entre la L3 et le M1 !

Par **Noemie123**, le **12/03/2020** à **14:51**

Merci pour tes conseils [ISIDORE BEAUTRELET](#) !

Dans quel faculté travaille tu ?

Je voudrais potentiellement intégrer une I2 du coup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/03/2020** à **07:35**

J'enseigne à l'Université de Franche-Comté

Oui je pense qu'il est mieux pour vous de passer d'abord par la L2.

Surtout que c'est en L2 que l'on étudie des matières fondamentales comme le droit des obligations, le droit administratif, le droit pénal, le droit commercial ... ..

Par **Julien Jundiai**, le **21/05/2020** à **19:54**

Bonjour Isidore,

J ai une question assez spécifique. Ma copine bresilienne fini l equivalent d un master de droit au bresil (5 années post bac mais sans specialisation). Elle souhaite postuler directement en master 1, plutôt en droit des affaires. Néanmoins, elle se demande si le fait de commencer par une licence 3 ne lui permettrait pas d actualiser ces connaissances en droit français et d aquerir la méthodologie francaise, avant le master quitte à "perdre" une année supplémentaire.

Qu en pensez vous; et connaissez vous de etudiants etranger ayant commencé en bac +3 directement ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/05/2020** à **09:28**

Bonjour

Alors je connais des étudiants étrangers qui ont commencés directement en M1. Mais ils venaient de pays francophone. De plus, à l'époque la sélection se fessait entre le M1 et le M2.

Ainsi, je pense que votre amie a raison de vouloir d'abord passé par la L3. D'une part, cela lui permettra de se faire connaitre par les enseignants et lors des sélections elle sera considéré comme une étudiante "locale" ce qui est clairement à son avantage. D'autre part, elle pourra

effectivement mieux se familiariser avec le droit français.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/07/2020** à **09:45**

Bonjour

Suppression d'un message publicitaire.

Bon week-end